

## ANNEXE XI

FORMULAIRE D'INTRODUCTION D'UN  
RECOURS CONTRE UN PERMIS  
D'ENVIRONNEMENT POUR UN  
ÉTABLISSEMENT CLASSÉ

Cadre réservé aux services administratifs de la Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement	
<b>Commune de dépôt du dossier en 1<sup>ère</sup> instance</b>	
Date d'envoi du recours	
Date de réception du recours au Département des Permis et des Autorisations	
Permis d'environnement <input type="checkbox"/>	Permis unique <input type="checkbox"/>
Références SYGED : D3000/	

**Demandeur : (Nom de la personne qui a obtenu ou s'était vu refuser le permis)**

.....

**Permis d'environnement ou permis unique : (Mentionner l'autorité ayant statué)**

.....

**Formulaire à renvoyer à l'adresse suivante :**

**Service public de Wallonie**

**Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement**

**Département des Permis et des Autorisations**

**avenue Prince de Liège 15 5100 NAMUR (Jambes)**

## 1. Identification de l'auteur de la requête

### Cadre A. - PERSONNE PHYSIQUE

NOM : ..... Prénom : .....  
Profession : .....  
Rue : ..... n° ..... boîte .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
% : ..... Fax : ..... E-mail : .....@.....

### Cadre B. - PERSONNE MORALE

Dénomination ou raison sociale :  
.....  
Forme juridique : .....  
Adresse du siège social  
Rue : ..... n° ..... boîte .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
% : ..... Fax : ..... E-mail : .....@.....  
Personne dûment habilitée à représenter la personne morale  
NOM : ..... Prénom : .....  
Qualité : .....

## 2. Objet et références de l'acte attaqué

Permis d'environnement du / / délivré par (\*).....  
Permis unique du / / délivré par (\*) .....  
Nature de la décision :  octroi  refus  absence de décision(refus tacite)  
Nature de l'établissement : .....  
.....  
.....

(\*) : CC (collège communal); FT (fonctionnaire technique); FT + FD (fonctionnaire technique + fonctionnaire délégué).

## 3. Intérêt de l'auteur de la requête

**Justification**  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

#### 4. Moyens développés (liste non limitative)

##### 4.1. EN DROIT

.....  
.....  
.....  
.....

##### 4.2. EN FAIT

.....  
.....  
.....  
.....

#### 5. Droit de dossier & signature

Annexer au présent recours la preuve du versement - sur le compte 091-2150215-45 de le Département des Permis et des Autorisations - du droit de dossier de 25,00 € (copie du récépissé du versement ou de l'avis de débit).

**Signature:**

.....

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 mai 2014 modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Namur, le 15 mai 2014.

Le Ministre-Président,  
R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité,  
Ph. HENRY